	LISTE	Code : BDPQ-LT004_01
	Conditions Générales de Vente (FRANÇAIS)	Révision 4
		Date 05/07/2021
		-
		Page . : 1 de 8

Conditions Générales de Vente de Barcelonesa de Drogas y Productos Químicos S.A.U et BDPQ PORTUGAL – UNIPESOAL, LDA, BARCELONESA FRANCE, SAS.

1. ASPECTS GÉNÉRAUX

Les présentes Conditions Générales sont applicables à toutes les ventes réalisées par Barcelonesa de Drogas y Productos Químicos S.A.U , BDPQ PORTUGAL – UNIPESOAL, LDA (ci-après Barcelonesa et Barcelonesa Portugal) et BARCELONESA FRANCE, SAS et l'emportent sur les Conditions Générales d'Achat et/ou de Vente de l'acheteur, ainsi que sur les conditions de l'ordre reçu. Les conditions particulières qu'éventuellement puissent être convenues prévalent sur les présentes Conditions pourvu qu'elles soient confirmées par écrit et signées par les parties contractantes. Les présentes Conditions Générales se maintiendront sur tout ce qui n'ait pas été abrogé par une condition particulière. Toute commande envoyée à Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France implique l'acceptation préalable et sans réserves par l'acheteur des présentes Conditions.

2. COMMANDES

L'ordre sera uniquement considéré comme accepté dès que Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France émette par écrit le document de confirmation de commande contenant les principales conditions (matériaux, emballage, quantités, prix de vente, date de livraison, INCOTERM). Une fois l'ordre ait été accepté par Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France, il sera considéré comme ferme selon les termes et les conditions accordées. Une modification ultérieure sera possible de commun accord. Lors de l'acceptation d'une commande, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France se réserve le droit de demander au client des garanties de paiement et du correct accomplissement de ses engagements, et aussi de refuser la vente de produits ou d'exiger des paiements comptant aux acheteurs ayant eu des problèmes de paiement antérieurs.


3. ELECTION DU PRODUIT

L'acheteur est le seul responsable du choix du produit et de l'utilisation ou de la fonction à laquelle il est destiné. En conséquence, et conformément aux contenus de ses catalogues, listes de prix et/ou aux informations générales sur le produit, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France décline toute responsabilité et ne peut garantir que le produit s'adapte aux applications techniques prévues par le client ou accomplit de forme totale ou partielle les objectifs prévus lors de son acquisition.

4. LIVRAISON DES PRODUITS

Les délais d'expédition et de livraison sont comptés à partir de l'acceptation de la commande et sont fournis à titre indicatif, l'acheteur n'ayant droit à aucune indemnisation dérivée d'éventuels retards.

Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France fera les efforts nécessaires et raisonnables pour livrer la commande dans les termes, conditions et dates convenues, à condition que son propre fournisseur à son tour les accomplit, et informera le client d'éventuelles modifications. Dans ce cas, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France accordera avec l'acheteur la meilleure solution pour les deux parties.

	LISTE	Code : BDPQ-LT004_01
	Conditions Générales de Vente (FRANÇAIS)	Révision 4
		Date 05/07/2021
		-
		Page . : 2 de 8

Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France est autorisée à effectuer des livraisons partielles après avoir informé le client en avance afin de trouver la meilleure solution pour les deux parties. Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France peut également suspendre son obligation de livrer les matériaux si l'acheteur n'accomplit pas ses obligations financières, de sécurité ou d'autres raisons justifiées, ou bien dû à des circonstances imprévues et/ou de force majeure.

L'acheteur pourra demander à Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France le déchargement des produits sur le lieu de destination. Dans le cas où la décharge se prolonge pendant plus de deux heures dès l'arrivée du transporteur à destination pour des motifs pas imputables à Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France, le client sera facturé pour les frais dérivés de ce délai.

Lors d'une livraison de marchandises en vrac, le transporteur pourra collaborer aux opérations de déchargement, mais en aucun cas relier les tuyaux aux réservoirs de stockage ou pompes de décharge, ce qui sera responsabilité du personnel de réception.


5. RECLAMATIONS

L'acheteur est tenu d'examiner la quantité et la qualité des matériaux lors de leur réception et de rapporter les éventuelles incidences sur le bordereau de livraison.

Si les défauts ne sont pas visiblement apparents, par exemple en cas de vices cachés ne résultant pas d'un cas fortuit ou de force majeure, le client les communiquera à Barcelonesa et Barcelonesa Portugal dans les trois jours naturels après la date de réception des produits. Le fait de ne pas exercer ce droit ne signifie pas nécessairement une plus grande responsabilité pour Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France, si le produit diffère de celui commandé ou a été contaminé par d'autres marchandises du client. Dans aucun cas les réclamations seront acceptées après les délais prévus dans la présente clause.

Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France accusera par écrit la réception de la plainte et la résoudra dans les 20 jours ouvrables à compter de l'émission de l'accusé de réception. Tout matériel ne répondant pas aux spécifications décrites sur la spécification de vente (sans défaut apparent) ou qui présente un problème d'emballage clair et démontrable sera considéré comme défectueux. Dans ce cas, et à condition que l'acheteur ait informé Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France de la façon et dans les délais énoncés dans la présente clause, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France procédera à indemniser le client, soit en remplaçant les produits défectueux ou en remboursant leur coût, décision dont Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France informera l'acheteur dans un délai de 20 jours ouvrables.

Le placement d'une réclamation ne donnera pas droit à l'acheteur à retarder ou à suspendre ses obligations de paiement, ou de réclamer à Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France aucune pénalisation ou compensation. En outre, Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et ne sera pas tenue responsable des dommages subis par les matériaux livrés s'ils dérivent d'une Barcelonesa France mauvaise manipulation, d'une modification quelconque ou d'un stockage inapproprié par le client. Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France ne sera pas

	LISTE	Code : BDPQ-LT004_01
	Conditions Générales de Vente (FRANÇAIS)	Révision 4
		Date 05/07/2021
		-
		Page . : 3 de 8

responsable dans aucun cas de la pertinence d'un produit pour un usage spécifique, ni pourra étendre sa garantie sur les produits à des tiers autres que les acheteurs.

Dans les livraisons en vrac en citernes, des réclamations ne seront pas acceptées pour des différences déchargées inférieures à 0,5% sur le poids chargé à l'origine et certifié par Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France moyennant billet de bascule.

De même, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France ne sera pas responsable des défauts ou de la quantité des matériaux reçus dérivés de leur transport sauf si expressément il a été ainsi convenu dans le bon de commande.

6. PRIX, CONDITIONS DE PAIEMENT, TRANSMISSION DE LA PROPRIETE

Le prix de vente applicable est celui qui apparaît sur la confirmation de commande émise par Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France ou, en son défaut, sur le tarif général des prix en vigueur. Sur ces prix seront chargés le TVA ou toute autre taxe ou impôt exigible au moment de la facturation. Une fois l'ordre placé, Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France informera l'acheteur de toute éventuelle variation des coûts ou des taxes et donc du prix final des produits.


Ces nouveaux prix seront appliqués à moins que l'acheteur ne les ait pas refusés par écrit avant la livraison. Dans ce dernier cas, l'ordre de commande deviendra nul, sans pour autant ne supposer aucune responsabilité pour Barcelonesa ,Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France.

La date limite pour le paiement des matériaux sera de soixante (60) jours à compter du jour suivant à la livraison, tel qu'établit la loi 15/2010 du 5 Juillet. Quel que soit le mode de paiement convenu, le lieu de paiement sera le domicile de Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France. Le retard dans le règlement des factures générera automatiquement les correspondants intérêts de retard, comme établi par la loi 3/2004, article 7.2, dans le cas de l'Espagne. Pour les autres pays conformément à la transposition de la directive 2000/35/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 juin 2000.

La possibilité que l'acheteur puisse compenser des factures contre des sommes dues par Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France est totalement exclue.

Dans le cas où l'acheteur revende des produits non encore payés, il devra céder à Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France tous les droits qu'il puisse avoir sur les mêmes, y compris, sans limitation, en plus du droit de crédit, toute indemnisation dérivée de sa responsabilité contractuelle ou délictuelle. A cet effet, le client devra fournir toute l'information que Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France juge nécessaire dans cette circonstance ainsi que en cas d'exercice d'un domaine tiers sur la même propriété.

Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France se réserve la maîtrise des matériaux jusqu'à leur paiement. Le partage des risques et la transmission de la propriété seront réglés par la clause INCOTERM en vigueur, expressément convenue, et figureront sur la confirmation de commande émise par Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France La transmission de la propriété sera effectuée même si l'acheteur décide retarder sa livraison.

	LISTE	Code : BDPQ-LT004_01
	Conditions Générales de Vente (FRANÇAIS)	Révision 4
		Date 05/07/2021
		-
		Page . : 4 de 8

Tout impayé partiel ou total d'une facture donnera droit à Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France à réclamer, sans préavis, le règlement immédiat de la totalité du montant pas encore encaissé, et à conditionner l'envoi d'un nouvel ordre à la réception du paiement. Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France pourra également procéder à la suspension immédiate de l'offre.


La déclaration de faillite, l'insolvabilité de fait ou de droit, la liquidation judiciaire ou extrajudiciaire de l'acheteur, et, en général, toute modification de son status juridique affectant sa solvabilité, mènera Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France à exiger immédiatement tous les crédits pour toutes les marchandises livrées et non réglées.

En cas de retard ou d'autre incidence relative au paiement, Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France pourra procéder au recouvrement des marchandises en attente de règlement, et/ou à prendre les actions légales pertinentes.

7. EMBALLAGES ET TRAITEMENT DES DECHETS

En Espagne, le détenteur final des déchets d'emballage ou de l'emballage utilisé est responsable de leur remise pour garantir la correcte gestion de l'environnement, conformément à la loi n° 11/1997, au décret royal 782/1988, au décret royal 252/2006 et à d'autres lois similaires. Dans tout autre Etat membre de l'Union Européenne, le détenteur final des déchets d'emballage ou d'un conteneur utilisé est le responsable de la correcte gestion de l'environnement, selon les directives CEE 1994/62 du 20 Décembre et 2004/12 du 11 Février et aux normes nationales qui soient applicables.

Les conteneurs consignés sont propriété de Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France et ne pourront être utilisés pour différents produits autre que le produit livré. L'acheteur devra verser un dépôt de garantie pour le retour des conteneurs, qui lui sera remboursé si les récipients sont en bon état pour être réutilisés. Le montant du dépôt sera accordé entre les deux parties. Les conteneurs devront être retournés libres de fissures ou de trous dans leur structure. En cas de réception d'un conteneur endommagé de façon partielle ou totale, il sera détruit ou, si cela est possible, réparé et le client sera chargé du montant correspondant. Les récipients seront retournés complètement vides, bien fermés et avec l'étiquette d'origine Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France. S'ils contiennent plus de 0,5% de produit, cela sera considéré comme déchet et l'acheteur supportera le coût de la destruction du résidu et, le cas échéant, de celle du récipient. Le droit de retour des emballages expire aux trois mois à compter de la date de facturation. Après ce délai, Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France pourra ou non accepter leur retour et, pour les conteneurs de 600 et 1.000 litres, ajoutera un 10% de démerite sur le montant du dépôt pour chaque mois écoulé, jusqu'à un maximum de 100%. Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France ne sera pas responsable des emballages qui ne lui soient pas retournés ni de ceux qui ne réunissent les conditions de dévolution mentionnées.

	LISTE	Code : BDPQ-LT004_01
	Conditions Générales de Vente (FRANÇAIS)	Révision 4
		Date 05/07/2021
		-
		Page . : 5 de 8

Période	% Démérite sur dépôt
60 jours	AVISO
91 à 120 jours	10%
121 à 150 jours	20%
151 à 180 jours	30%
181 à 210 jours	40%
211 à 240 jours	50%
241 à 270 jours	60%
271 à 300 jours	70%
301 à 330 jours	80%
331 à 360 jours	90%
Plus de 365 jours	100%

8. SURCHARGE COMMERCIALE

Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France se réserve le droit d'appliquer des surcharges commerciales sur les opérations qui, par leur difficulté, complexité de livraison et coûts associés soient économiquement justifiées et n'aient pas été explicitement convenues par les deux parties dans tout autre document.


Le montant minimum de la commande est de 300 € pour des livraisons en Espagne et de 400 € pour le Portugal et la France. Les ordres dont le montant soit inférieur à ces chiffres auront des frais supplémentaires de préparation qui seront communiqués au client dans la confirmation de commande émise par Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France. Pour d'autres zones de vente, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France indiquera sur le document de confirmation le montant du supplément.

9. CHOIX ET UTILISATION DES PRODUITS. RESPONSABILITE DE BARCELONESA, BARCELONESA PORTUGAL ET BARCELONESA FRANCE.

Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France conseillera et informera sur la mise en œuvre et la bonne utilisation des matériaux, mais ne sera en aucune façon responsable de toute autre utilisation par le client qui sera le seul responsable de la conformité aux réglementations en vigueur concernant l'usage des produits.

L'acheteur est le seul responsable du choix du produit acquis et de l'utilisation ou la fonction auxquelles il est destiné. En conséquence, et conformément à ce qui figure dans ses catalogues, listes de prix et/ou informations générales sur le produit, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France ne se tiendra pas responsable ni pourra garantir que le produit s'adapte aux applications techniques ou accomplisse de façon totale ou partielle les objectifs prévus par le client.

Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France sera uniquement responsable des dommages causés de manière frauduleuse dans l'accomplissement de ses obligations contractuelles. Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France sera responsable que le produit livré soit conforme aux spécifications techniques sollicitées par le client mais ne sera

	LISTE	Code : BDPQ-LT004_01	
	Conditions Générales de Vente (FRANÇAIS)	Révision	4
		Date	05/07/2021
		-	-
		Page . :	6 de 8

pas responsable de l'adéquation du produit aux fins prévus par l'acheteur. Barcelonesa, Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France décline toute responsabilité face au client du retard de livraison d'un produit pour des raisons imputables à son fabricant ou fournisseur. Dès que ses fournisseurs informent d'un manque d'approvisionnement, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France le fera connaître au client et fera de son mieux pour trouver un produit similaire.

En conséquence, l'acheteur devra indemniser et relèvera Barcelonesa et Barcelonesa Portugal de toute réclamation, dommages, pertes, coûts, dépenses, ainsi que de toute autre responsabilité que Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France puisse subir à la suite d'une mauvaise utilisation des produits selon la législation en vigueur.

10. RÉSILIATION DU CONTRAT

Les motifs de résiliation du contrat seront les suivants :


- L'extinction de la personnalité juridique de l'une des parties.
- L'insolvabilité des créanciers des parties, sans préjudice des droits et actions pouvant correspondre à chaque partie.
- Manquement de l'acheteur ou du vendeur aux obligations assumées au titre des présentes Conditions Générales de Vente.
- Non-paiement par l'acheteur de l'une quelconque des factures dans les délais convenus.
- L'accord mutuel des parties avec les effets qu'elles établissent.

11.PROTECTION DE DONNEES

Conformément à la Loi Organique 15/1999 de Protection de Données de Caractère Personnel, il est à noter que les données personnelles reçues feront part d'un fichier appartenant à BARCELONESA DE DROGAS Y PRODUCTOS QUIMICOS, S.A.U , BDPQ PORTUGAL – UNIPessoal, LDA ET BARCELONESA FRANCE, S.A.S dont le but est la prestation de services en vertu de la relation contractuelle ou commerciale entre les parties. Il sera possible d'exercer librement les droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition ainsi que d'effacement du consentement donné pour la cession des données en envoyant une communication écrite à l'adresse suivante : c/Crom, 14, Pol. Ind. Famades, 08940 Cornellá de Llobregat, Barcelona.

12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle et/ou industrielle de la commande dans sa totalité, et les informations qui s'y rattachent ainsi que celle des matériaux fournis, appartient à Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France ou à ses fournisseurs, de sorte que son utilisation par l'acheteur pour des fins autres que la réalisation de la commande est totalement interdite, ainsi que la copie totale ou partielle ou la cession d'utilisation à des tiers sans le consentement préalable de Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France.

	LISTE	Code : BDPQ-LT004_01
	Conditions Générales de Vente (FRANÇAIS)	Révision 4
		Date 05/07/2021
		-
		Page . : 7 de 8

13.FORCE MAJEURE

Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France est exonérée de toute responsabilité en cas de force majeure ou cas fortuit (tels que définis par le Code Civil) qui puissent entraîner le manque d'accomplissement d'une obligation. Cette considération s'appliquera dans les circonstances, au-delà du contrôle de Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France, où il ne soit pas possible de satisfaire l'obligation, comme par exemple les états de guerre ou attaques terroristes, les catastrophes naturelles, les grèves, les manques de matériel ou modifications légales. Si une de telles situations se prolonge pendant plus de trois mois, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France pourra mettre fin à la commande après avoir informé l'acheteur mais sans assumer pour cela aucune responsabilité. En cas où le client refuse de recevoir les marchandises livrées, Barcelonesa , Barcelonesa Portugal et Barcelonesa France procédera à leur stockage à ses propres risques.

14.CONFIDENTIALITÉ

Les parties devront traiter de manière confidentielle tous les documents, données et informations échangées de part et d'autre, et ne pas les divulguer à des tiers ou les utiliser pour des fins autres que la réalisation et le développement de l'offre, à moins que cette possibilité ne soit accordée par écrit par les deux parties.

15.LOI ET JURIDICTION

Tout différent qui puisse survenir concernant le respect des présentes conditions générales devra être résolu en premier lieu de façon amicale dans une période d'un mois dès la notification par une des deux parties. Après cette période, l'une des parties pourra recourir aux tribunaux ordinaires, étant convenu que les parties soumettront ces différends aux tribunaux de Barcelone, Lisbonne et Lyon respectivement renonçant expressément à toute autre juridiction qui puisse leur correspondre.

Barcelonesa et Barcelonesa Portugal se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente.

Les conditions peuvent être consultées sur notre site web corporatif www.grupbarcelonesa.com